

Le Centre Local de Promotions de la Santé de Charleroi-Thuin

Quel rôle doit jouer la Promotion de la Santé pour une meilleure qualité de vie des aînés ?

Les enjeux de la participation des Personnes Âgées

par Henri LURKIN

Président de la Coordination des Associations de Seniors

Dampremy-Charleroi, le 13 décembre 2016

Historique de la CAS

- ➡ ASBL pluraliste créée en 2004 ;
- ➡ 12 associations membres ;
- ➡ La CAS est devenue, en 2012, la **Commission des Seniors** voulue par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Commission des Seniors

► Commission des Seniors :

- ▶ Décret du 26 mai 2011 ;
- ▶ Publié au MB le 30 juin 2011 ;
- ▶ Définition : *Senior*, personne ayant atteint l'âge de

60 ans

Commission des Seniors

► Missions :

- ▶ Émettre des avis ;
- ▶ Informer et sensibiliser ;
- ▶ Constituer un espace d'échange ;
- ▶ Assurer une fonction de représentation.

Objet social de la CAS

Notre coordination promeut :

- ➡ Les relations intergénérationnelles ;
- ➡ La solidarité ;
- ➡ La justice sociale.

Nos réalisations

- ➡ Etude des CCCA wallons ;
- ➡ Etude des CCCA bruxellois ;
- ➡ Circulaire Furlan ;
- ➡ Mémoire ;
- ➡ Citoyenneté des Adultes âgés.

Nos projets

➡ Mobilité des Seniors :

Brochure en cours d'impression et disponible début 2017.

➡ Assises des Anciens :

Assises prévues en 2017 et finalisées au premier semestre 2018.

Rejoindre la Coordination

- ➡ Être une association dont les buts sont la défense et/ou la promotion des intérêts des seniors dans une démarche d'éducation permanente ;
- ➡ Être une association qui a des activités dans au moins trois provinces wallonnes et sur le territoire de la Région de Bruxelles-Capitale.

CCCA Conseil Consultatif Communal des Aînés

Origine :

- ➡ En Wallonie, dans les années 80 ;
- ➡ Circulaire COURARD en 2006 ;
- ➡ Circulaire FURLAN en 2012.

Conseil Consultatif Communal des Aînés

Objectifs des CCCA :

- ➡ Intégrer les besoins des aînés dans les politiques menées ;
- ➡ Assurer le maintien des aînés en tant que citoyens actifs ;
- ➡ Instaurer ou renforcer les mécanismes de concertation et de dialogue.

Conseil Consultatif Communal des Aînés

Interaction CAS-CCCA:

- La Coordination a produit deux études :
 - ▶ Les CCCA wallons en 2011 ;
 - ▶ Les CCCA Bruxellois en 2013.

Conseil Consultatif Communal des Aînés

Interaction CAS-CCCA :

- La Coordination met à disposition des seniors et des communes :
 - ▶ Des outils :
 - Quant aux procédures ;
 - Quant à l'installation des CCCA ;
 - ▶ Des référents :
 - Intervention sur demande pour :
 - Clarifier le fonctionnement du CCCA ;
 - Développer les instructions auprès des autorités communales.

Conseil Consultatif Communal des Aînés

Responsabilités des CCCA :

- Permettre aux seniors d'assurer un rôle dans leur commune ;
- Permettre aux seniors de s'exprimer :
 - ▶ Opinions ;
 - ▶ Préoccupations.
- Consulter les seniors lors de prises de décisions ;
 - ▶ Au conseil Communal ;
 - ▶ De l'administration communale.

Conseil Consultatif Communal des Aînés

Responsabilités des CCCA :

- Informer les seniors :
 - ▶ Sur les activités ;
 - ▶ Sur les services ;
 - ▶ Sur les initiatives des communes.
- Aider les conseils communaux dans les prises de décisions qui concernent spécifiquement les aînés.

Conseil Consultatif Communal des Aînés

Responsabilités des CCCA :

- Offrir aux aînés l'occasion de se rencontrer :
 - ▶ Dans un esprit convivial ;
 - ▶ Dans un esprit constructif.

- Établir un dialogue permanent entre toutes les générations.

Conseil Consultatif Communal des Aînés

Responsabilités des CCCA :

- Coordonner la diffusion des renseignements utiles aux aînés.
- Fédérer :
 - ▶ Les initiatives ;
 - ▶ Les activités ;
 - ▶ Les associations qui ont pour objet le bien-être des aînés.
- Évaluer les politiques menées par les communes et leurs réalisations au niveau des services communaux.

Conseil Consultatif Communal des Aînés

Modalités de fonctionnement:

- Composition :
 - ▶ Tenir compte de la taille de la commune ;
 - ▶ Des représentants d'associations ;
 - ▶ Des membres à titre individuel ;
 - ▶ De l'âge ;
 - ▶ Deux tiers au maximum du même genre.

Conseil Consultatif Communal des Aînés

Modalités de fonctionnement :

- Installation :
 - ▶ 6 mois après l'installation du conseil communal élu.

- Nombre de réunions :
 - ▶ 4 réunions par an au minimum.

Conseil Consultatif Communal des Aînés

Réalisations concrètes de CCCA :

- Agencement des boîtes aux lettres ;
- Entretien des liaisons piétonnes ;
- Installation de rampes ;
- Allongement de la durée des feux verts aux passages piétons ;
- Mise en place d'espaces de détente intergénérationnels ;
- Organisation et production d'enquête.

Ville-Amie des Aînés

► Origine :

- ▶ Organisation Mondiale de la Santé - OMS ;
- ▶ En 2006, 33 villes de 22 pays ;
- ▶ Projet et/ou définition :

Une ville-amie des aînés est un environnement urbain participatif et accessible qui favorise un vieillissement actif.

Ville-Amie des Aînés

➡ Huit domaines de prédilections :

1. Espaces extérieurs et bâtiments ;
2. Transports ;
3. Logements ;
4. Participation au tissu social ;

Ville-Amie des Aînés

5. Respect et inclusion sociale ;
6. Participation citoyenne et emploi ;
7. Communication et information ;
8. Soutien communautaire et services de santé.

Ville-Amie des Aînés

► Le réseau permet :

- D'établir des liens entre les villes participantes et l'OMS et entre les villes elles-mêmes ;
- De faciliter l'échange d'informations et des meilleurs pratiques ;
- D'encourager les interventions appropriées ;
- D'offrir un soutien et une formation technique.

Ville-Amie des Aînés

➡ Adhésion au réseau en quatre phases :

1. Planification : 1^{re} et 2^e années ;
2. Mise en œuvre : 3^e à 5^e années ;
3. Évaluations des progrès : fin de la 5^e année ;
4. Amélioration continue...

Nos coordonnées :

www.cas-seniors.be

info@cas-seniors.be

0494/40.68.20

Quai Arthur Rimbaud 20

6000 CHARLEROI

MERCI DE VOTRE ATTENTION !

Nos coordonnées :

www.cas-seniors.be

info@cas-seniors.be

0494/40.68.20

Quai Arthur Rimbaud 20

6000 CHARLEROI